

EN CAS D'URGENCE

POLICE.....911
S.O.S VIOLENCE CONJUGALE (24/24)(514) 873-9010
CENTRE POUR LES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE:
Urgence (24/24)(514) 934-4504
DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE:
Urgence (24/24) (514)896-3100
TEL-AIDE: (24/24).....(514)935-1101
INFO-SANTÉ..... (514)766-0546
INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE « DOUGLAS » :
Urgence (24/24)(514) 761-6131 poste 2221

MAISONS D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES DIVERSES VICTIMES DE VIOLENCE - avec ou sans enfants

LA MAISON DU RÉCONFORT (514)768-8648
MAISON FLORA TRISTAN..... (514)939-3463
AUBERGE TRANSITION POUR FEMMES..... (514)481-0495
MULTI-FEMMES (514)523-1095
L'ESCALE POUR ELLE..... (514)493-4004
REFUGE POUR LES FEMMES DE L'OUEST DE L'ÎLE..... (514)620-4845
CARREFOUR POUR ELLE..... (450)651-5800
LA DAUPHINELLE..... (514)598-7779
PAVILLON MARGUERITE..... (450)656-1946
MAISON SECOURS AUX FEMMES..... (514)593-6353
LE PARADOS (514)637-3529
LA MAISON LE PRÉLUDE..... (450)682-3050
CENTRE INTER-VAL 1175..... (514)933-8488
ASSISTANCE AUX FEMMES..... (514)270-8291
AUBERGE SHALOM (non confessionnel)..... (514)731-0833
FOYER POUR FEMMES AUTOCHTONES..... (514)933-4688
MAISON D'AHTENA..... (514)336-2251

RESSOURCES AUX FEMMES IMMIGRANTES ET DES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES

AFRIQUE AU FÉMININ.....(514)272-3274
CENTRE DES FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS.....(514)495-7728
CENTRE DES FEMMES ITALIENNES DE MONTRÉAL(514)388-0980
CENTRE COMMUNAUTAIRE
DES FEMMES SUD-ASIATIQUES..... (514)528-8812
FEMMES DU MONDE À CÔTE-DES-NEIGES..... (514)735-9027

ORGANISMES CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

MOUVEMENT CONTRE LE VIOLE ET L'INCESTE.....(514)278-9383
LA TRAVERSÉE.....(450)465-5263
CENTRE DE PRÉVENTION
DES AGRESSIONS DE MONTRÉAL.....(514)284-1212
CENTRE D'AIDE ET DE PRÉVENTION
D'ASSAUTS SEXUELS.....(450)699-8258
CENTRE POUR LES VICTIMES
D'AGRESSION SEXUELLE DE MONTRÉAL.....(514)934-4504
TRÈVE POUR ELLES (CALACS).....(514)251-0323
CALACS DE L'OUEST DE L'ÎLE.....(514)620-4333

FEMMES AU TRAVAIL-DROITS ET REVENDICATION

GROUPE D'AIDE ET D'INFORMATION
SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL(514)526-0789
ACTION TRAVAIL DES FEMMES.....(514)768-7233
AU BAS DE L'ÉCHELLE.....(514)270-7878

INCESTE

EXPRESSION.....(514)368-3736
CENTRE DES FEMMES DE MONTRÉAL.....(514)842-1066
LE Y DES FEMMES.....(514)866-9941, poste 293
F.A.S.E. (CLSC St-Michel)(514)374-8223
HOPITAL SAINTE-JUSTINE
Pédiatrie socio-juridique (12-18 ans)(514)345-4721

SERVICES POUR HOMMES VIOLENTS

PRO-GAM.....(514)270-8462
OPTION.....(514)527-1657

RESSOURCES D'AIDES, D'INFORMATIONS, D'ACCUEILS ET DE RÉFÉRENCES DE VERDUN

CLSC VERDUN/ COTE SAINT-PAUL(514)766-0546
MAISON DES FAMILLES DE VERDUN(514)762-3399
CENTRE DES FEMMES DE VERDUN(514)767-0384
CASA-CAFI..... (514)844-3340
Pour connaître le Centre de femmes le plus près de chez vous:
L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC(514)843-8156



Montréal 



Centre des femmes de Verdun

4080, rue Wellington, local 203, Verdun, H4G 1V4
Tél. (514)767-0384

ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES



LA MAISON DU RÉCONFORT



Auteure inconnue... comme ces millions de femmes dans le monde qui sont victimes des pires violences...

Des lunettes fumées
Pour mieux cacher
Mes yeux amochés
Par la maudite volée
Que j'ai « méritée »
Hier en soirée...

Des lunettes fumées
Tellement teintées
Que je ne peux m'imaginer
De le quitter
Avec le p'tit Xavier...

Des lunettes fumées
Des regards, vouloir cacher
Ma honte, ma culpabilité
J'en ai pourtant assez
D'être terrorisée
D'être discréditée...

Des lunettes fumées
Un peu moins teintées
J'ai peur de déranger
Mais je vais foncer
Avec le p'tit Xavier
Pour le protéger
et m'affirmer...

Des lunettes fumées
De moins en moins teintées
Car je viens de trouver
Réconfort et sécurité
Dans une maisonnée
Où Xavier peut parler
et s'amuser...

Des lunettes fumées
Que j'ai enfin enlevées
Pour mieux dénoncer
Au juge, la brutalité
Des mots et des coups de pied
Trop longtemps tolérés...

Des lunettes fumées
Légèrement teintées
Quand par temps ensoleillé
Je vais me promener
Avec le joyeux Xavier

LES TYPES DE VIOLENCE



La violence physique:

Nul n'a le droit de vous violenter.
Nul n'a le droit de vous mettre dans une situation qui peut être dangereuse pour votre vie ou votre santé.
Nul n'a le droit de vous priver de nourriture ou de soins

La violence psychologique ou affective:

Nul n'a le droit de vous menacer
Nul n'a le droit de vous insulter
Nul n'a le droit de vous faire du chantage
Nul n'a le droit de vous harceler

La violence sexuelle:

Nul n'a le droit de vous imposer une relation sexuelle quand vous ne le voulez pas
Nul n'a le droit de vous interdire de vous protéger des maladies transmissibles sexuellement
Nul n'a le droit de vous interdire la contraception ou l'avortement.

L'exploitation économique ou financière:

Nul n'a le droit de vous interdire de travailler
Nul n'a le droit de vous priver de votre argent
Nul n'a le droit de vous écarter de la gestion des finances familiales
Nul n'a le droit de vous imposer un travail forcé

La violence communautaire:

Personne n'a le droit de vous imposer une situation de violence, ni votre famille, ni vos amis, ni les membres de votre communauté culturelle ou religieuse.
Personne n'a le droit de vous obliger à subir la violence.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Dans la majorité des cas où une femme a été tuée par son conjoint, la police était au courant d'incidents antérieurs de violence conjugale: 1993 à 2000, on a constaté l'existence d'antécédents de violence conjugale dans 74% des homicides de conjointes perpétrés par des ex-maris, dans 57% de ceux commis par des conjoints de fait et dans 41% par des maris légitimes. (*Condition Féminine Canada, Évaluation de la violence contre les femmes: un profil statistique, 2002, p.20*)

- En 2001, 69 canadiennes ont été tuées par leur conjoint contre 52 en 2000. (*Statistique Canada, la violence familiale au Canada: un profil statistique 2003, p.8*)

- 80% des victimes d'agression sexuelle sont de sexe féminin et 60% d'entre elles sont âgées de moins de 18 ans (*Gouvernement du Québec, Les Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, mars 2001*)

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les politiques en matière d'immigration peuvent encore aujourd'hui renforcer le lien de dépendance de la fiancée, de la conjointe, de l'épouse, de la mère et de la fille envers l'homme et l'état, ce qui, en contexte de violence conjugale représente un étau douloureux et dangereux.

Quel que soit le statut (sans statut, réfugié, avec un visa quelconque, parrainé, résidente permanente ou citoyenne) si vous vivez de la violence conjugale et/ou familiale, ne souffrez plus! Il existe de l'aide pour vous. Il est essentiel de vous renseigner et de connaître vos droits.

Les maisons d'hébergement peuvent vous offrir l'information nécessaire, le support, l'hébergement et ce, en toute confidentialité, en toute sécurité, dans le respect de vos valeurs et souvent même dans votre propre langue.

(Maison Flora Tristan)